



Le 1^{er} décembre 2010, Votez pour les syndicats de l'UNSA Éducation !



**Vous écouter, vous comprendre,
vous défendre !**

Le 1^{er} décembre, personnels administratifs, assistants sociaux, infirmières et infirmiers, médecins, vous allez élire vos représentants, sur la base de leurs compétences et de leur expérience, dans les commissions administratives paritaires nationales - et pour la plupart d'entre vous - aussi au niveau académique.

Ces CAP, à l'heure où le gouvernement remet en cause le paritarisme, jouent un rôle majeur.

Votre choix sera important. En apportant votre confiance aux candidats présentés par les syndicats de l'UNSA Éducation, vous pouvez compter sur des collègues qui sauront vous défendre, vous écouter. L'expérience et la compétence des commissions paritaires est nécessaire pour que l'administration vous respecte.

Cette consultation électorale a aussi une dimension collective. En œuvrant chaque jour à l'amélioration des conditions de travail des jeunes et des adultes en formation, vous assurez des missions de service public essentielles à une cohésion sociale. Ensemble, nous défendrons un service public, garant de l'égalité.

Quels que soient votre statut et vos employeurs, l'UNSA Éducation et ses syndicats sont là pour vous écouter, vous comprendre, vous défendre.

Patrick Gonthier
Secrétaire général de l'UNSA Éducation

L'UNSA Éducation et ses syndicats pour défendre les personnels et nos métiers

L'UNSA Éducation, première fédération des personnels ASS, (Administratifs, Santé et Sociaux) est présente dans toutes les instances. Forte de sa représentativité, elle agit avec ses syndicats pour :

- **le nombre d'emplois suffisant et les moyens matériels nécessaires** pour permettre à chacun de remplir ses missions dans des conditions satisfaisantes ;
- **l'accès de tous à une formation tout au long de la vie**, la mise en œuvre d'un droit individuel à la formation et la facilitation d'accès à la VAE ;
- **la mise en pratique d'un véritable dialogue social** ainsi que le respect des accords négociés ;
- **une politique de prévention**, avec notamment les CHSCT, associant sécurité et protection de la santé physique et mentale des agents incluant le stress au travail ;
- **la garantie d'une retraite par répartition et des taux de remplacement.**

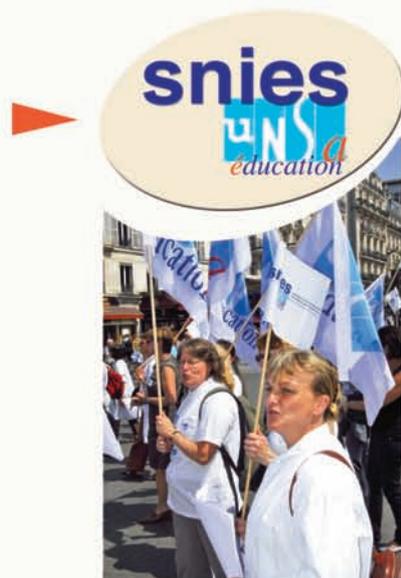
**L'UNSA Éducation s'engage à prendre toutes les dispositions,
avec ses syndicats et en liaison avec son union interprofessionnelle l'UNSA
pour défendre efficacement l'ensemble des personnels ASS
et à soutenir leurs revendications.**

Votez UNSA Éducation



Les syndicats de l'UNSA Éducation

pour la reconnaissance de nos métiers et l'amélioration des nos conditions de travail



INFIRMIERS ÉDUCATEURS DE SANTÉ

Participer à la construction de l'avenir

Le **Syndicat National des Infirmier(e)s Educateur(trice)s de Santé UNSA Éducation** syndique toutes les infirmières de la maternelle à l'université.

Le **SNIES** défend la profession d'infirmier(e)s. Il a obtenu l'accès à la catégorie A, la reprise d'ancienneté pour tous, l'universitarisation des études en soins infirmiers. Il revendique l'extension des postes mixtes, une amélioration des conditions de travail (internats, enseignement supérieur...).

Les commissions paritaires du **SNIES** défendent tous les collègues dans la gestion de leur carrière : mutation, temps partiel, avancement... Ils veillent au respect des droits.

Au sein de l'**UNSA Éducation**, le **SNIES** participe activement à la construction de l'avenir, sans démagogie ni surenchère.

L'**UNSA Éducation** regroupe tous les syndicats de personnels travaillant au quotidien avec vous : les enseignants, les médecins, les assistant(e)s sociaux(ales) ...

Avec l'ensemble des salariés, publics et privés, le **SNIES** est dans l'**UNSA** avec lequel il partage ses principes fondateurs : laïcité, solidarité, justice et réformisme.

Une organisation réformiste revendique, critique les propositions, négocie et organise la protestation lorsque la négociation ne peut aboutir ou n'existe pas.



PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Agir ensemble

Le **Syndicat A&i** rassemble tous les personnels administratifs du système d'éducation et de formation quel que soit le ministère de rattachement ou le lieu d'exercice. Il est LE représentant des personnels de l'AENES, interlocuteur reconnu.

Notre objectif : promouvoir les missions, les métiers, les carrières de l'AENES.

Notre volonté : améliorer les conditions de travail et les rémunérations (salaires et indemnités).

A&i est le seul syndicat présent au plan national, dans toutes les académies dans tous les corps et dans toutes les catégories.

Nos candidats sont compétents, disponibles, efficaces et indépendants.

Nos commissaires paritaires mettent leur expérience en commun grâce à une collaboration régulière et s'engagent à défendre nos droits, nos acquis, notre carrière, nos métiers.

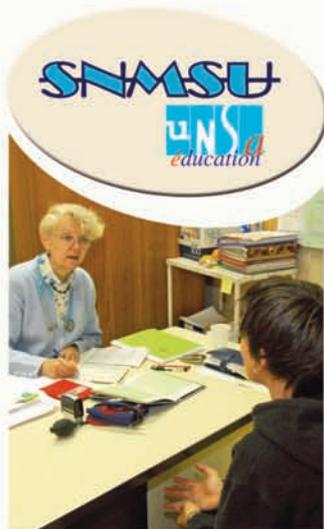
Les missions des personnels administratifs doivent rester de la compétence de l'État : instruire, éduquer, former est une mission fondamentale ; notre métier est indispensable à sa réalisation. Les personnels qui l'exercent doivent bénéficier d'une carrière à la hauteur de ces exigences.

Négocier, c'est contester, proposer pour faire aboutir nos revendications.

Au service de tous, sans démagogie, nous défendons, au sein de la FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT, une Fonction publique interministérielle, de métiers et de carrière, seule garante de l'indépendance du fonctionnaire.

Les syndicats de l'UNSA Éducation

pour la reconnaissance de nos métiers et l'amélioration des nos conditions de travail



MÉDECINS

*Un syndicat représentatif,
responsable, solidaire*

Le **SNMSU-UNSA Éducation** revendique une meilleure attractivité financière et un régime statutaire plutôt qu'un recours à des contrats, afin de permettre aux jeunes médecins de s'investir au sein de l'Éducation nationale et d'éviter le départ des médecins expérimentés. Ces revendications concernent aussi les médecins de prévention, en charge des personnels.

Les constats sur la profession de médecin de l'Éducation nationale mettent en avant l'inadéquation actuelle entre les missions et les moyens attribués. Le **SNMSU-UNSA Éducation** demande que ceux-ci soient définis au regard des besoins des élèves. Il est favorable à une redéfinition des objectifs prioritaires tenant compte des nouveaux dispositifs législatifs, dans une dimension d'approche pluridisciplinaire où le médecin intervient aussi bien en tant que clinicien, qu'expert et conseiller technique.

Plus que jamais, c'est une force pour le **SNMSU-UNSA Éducation** d'appartenir à une fédération, l'**UNSA Éducation**, et à une union, l'**UNSA** qui agissent, revendiquent, négocient les grands dossiers dans les instances ministérielles et interministérielles.

**Voter SNMSU-UNSA Éducation, c'est agir pour nos revendications.
C'est nous permettre de mieux vous défendre,
dans la proximité et l'expérience.**



ASSISTANTS SOCIAUX ET CONSEILLERS TECHNIQUES

*Un syndicat responsable,
actif et solidaire*

Le **SNASEN** rassemble et défend les missions et les intérêts des assistants sociaux et conseillers techniques des trois services de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur : élèves, étudiants et personnels.

Le **SNASEN** s'engage pour la défense d'un service public garant de l'égalité pour tous.

Le **SNASEN** au sein de l'**UNSA** interprofessionnelle public et privé, participe aux négociations sur les propositions budgétaires, les salaires, l'évolution des carrières.

Le **SNASEN** est aussi un syndicat de revendications et d'actions.

Le **SNASEN** met à disposition la disponibilité, l'efficacité, l'indépendance et les compétences de ses représentants pour :

- défendre tous les personnels ;
- faire respecter la réglementation ;
- défendre et faire progresser nos droits, nos acquis, notre carrière, votre métier.

Soucieux de défendre l'identité professionnelle de l'assistant social au sein des ministères Éducation nationale et Enseignement supérieur et la déontologie de la profession, le **SNASEN** défend au quotidien le respect de la vie privée des usagers (secret professionnel).

Le 1^{er} décembre 2010
Votez et faites voter
pour les syndicats



Le **Syndicat de l'Administration et de l'intendance** regroupe les personnels d'administration générale et financière des services publics chargés d'éducation et de formation. Ces personnels exercent leurs missions dans les établissements nationaux, les services centraux, les services déconcentrés, l'enseignement supérieur, les EPLE ou les collectivités territoriales.

A&I

Tour ESSOR • 14, rue Scandicci • 93500 Pantin
Tel : 01 57 14 07 80 • Courriel : aeti@aeti-uns-a.org
Site : www.aeti-uns-a.org



Le **Syndicat national des assistants sociaux de l'Éducation nationale** regroupe les conseillers techniques en service social et les assistants sociaux.

SNASEN

87 bis, avenue Georges Gosnat • 94853 Ivry-sur-Seine Cédex
Tel : 01 46 40 00 31 • Courriel : snasen@uns-a-education.org



Le **SNIES** regroupe les infirmier(ère)s de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, exerçant auprès des jeunes de la maternelle à l'université.

SNIES

87 bis, avenue Georges Gosnat • 94853 Ivry-sur-Seine Cédex
Tel : 01 58 46 14 95 • Courriel : snies@uns-a-education.org
Site : <http://snies.uns-a-education.org>



Le **Syndicat national des médecins scolaires et universitaires** regroupe les médecins qui exercent dans les établissements d'enseignement de la maternelle à l'université.

SNMSU

87 bis, avenue Georges Gosnat • 94853 Ivry-sur-Seine Cédex
Tel : 01 58 46 14 80 • Courriel : snmsu@uns-a-education.org
Site : <http://snmsu.uns-a-education.org>

ATTENTION !

Ce scrutin comporte 2 votes :

- **1 vote pour l'élection à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN).**
Les syndicats de l'UNSA Éducation présentent des listes pour les CAPN dans tous les corps.
Vous êtes tous concernés par ce vote.
- **1 vote pour l'élection à la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA).**
Seuls les médecins et conseillers techniques de service social ne sont pas concernés par les CAPA, leur gestion étant nationale.